

| | |
|-------------------------|--|
| 1. Record Nr. | UNINA9910324040203321 |
| Autore | Buydens Mireille |
| Titolo | Profils de la création // Boris Libois, Alain Strowel |
| Pubbl/distr/stampa | Bruxelles, : Presses de l'Université Saint-Louis, 2019 |
| ISBN | 2-8028-0379-4 |
| Descrizione fisica | 1 online resource (250 p.) |
| Altri autori (Persone) | ClémensÉric DumontHugues HaarscherGuy HeinichNathalie LenainThierry LiboisBoris MandelbrojtJacques OstFrançois PottageAlain ShermanBrad StieglerBernard StrowelAlain VandergheynstDominique Van de KerchoveMichel |
| Soggetti | Art Humanities, Multidisciplinary Law création art science œuvre d'art technoscience droit |
| Lingua di pubblicazione | Francese |
| Formato | Materiale a stampa |
| Livello bibliografico | Monografia |

Création : le mot évoque la figure de l'artiste et invite tout naturellement à une réflexion sur l'art. Mais la création déborde largement le champ artistique. Elle investit le terrain de la science : ne se contentant plus d'expliquer la nature, la science convoque celle-ci, la manipule et la façonne. La technique prolonge cette interaction, elle fabrique de nouveaux corps aux propriétés inédites : souris oncogènes, matériaux supraconducteurs... Et la technique des images de synthèse laisse entrevoir la possibilité de créer l'image parfaite d'un réel inexistant, ouvrant la voie à une création de l'actualité elle-même. Les formes de la création sont donc multiples, et plus passionnantes que jamais : elles méritent d'être explorées parallèlement. La rencontre de la science et de l'art fera apparaître des échanges parfois insoupçonnés. Dans cette rencontre, le point de vue du droit ne peut être ignoré : perspective de biais, qui dévoile les contours de la création. Le droit des créations intellectuelles, avec ses exigences et ses concepts (nouveauté, activité inventive, originalité, ...) peut servir de révélateur des représentations que la société se fait de l'invention et de l'œuvre. Qu'elle soit artistique ou technoscientifique, la création soulève également des enjeux politiques. Le soutien de la création relève habituellement des missions de l'État. Mais, face aux impasses, pas simplement financières, de l'État-Providence, des voix se font entendre qui invitent à redéfinir la tâche du politique. Le choix du mode de régulation risque de peser sur l'orientation future des activités créatives. Les conflits relatifs à l'« exception culturelle » lors des négociations du GATT ne sont à cet égard que la partie émergée d'une question de fond.
